Procès-verbal

Assemblée générale annuelle 2019 Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries Tenue le 18 juin 2019, au chalet de la Seigneurie du parc Gérard Lavallée, situé au 120, rue St-Antoine Sud à Lavaltrie (Québec)

1. MOT DE BIENVENUE, ADHÉSION, BUFFET ET EXPOSITION DE PHOTOS SUR LES PROJETS DE L'ANNÉE 2018/2019

M. Jacques Durocher souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Les convives partagent un cocktail dinatoire.

2. PRÉSENTATION DE DEUX PROJETS DU COMITÉ ZIP : LA RESTAURATION DU MARAIS DE LAVALTRIE PAR L'IMPLANTATION D'ESPÈCES COMPÉTITRICES ET LA CARACTÉRISATION DES BERGES DE L'ÎLE BOUCHARD

M. Vincent Ouellet Jobin présente le projet de caractérisation des berges de l'île Bouchard et Madame Cynthia Franci présente le projet de restauration du marais de Lavaltrie par l'implantation d'espèces compétitrices.

3. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

M. Jacques Durocher souhaite la bienvenue aux participants et déclare l'ouverture de l'assemblée générale annuelle 2019 à 19h50.

4. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Les participants proposent M. Jacques Durocher en tant que président d'assemblée et Mme Chantelle Provost-Dubois comme secrétaire d'assemblée.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-18-01 — NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UNE SECRÉTAIRE — ADOPTION

Il est proposé par M. Stéphane Roy-Plante et appuyé par M. Martin Massicotte de nommer respectivement M. Jacques Durocher et Mme Chantelle Provost-Dubois en tant que président et secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour

RÉSOLUTION AGA-2019-06-18-02 — ORDRE DU JOUR — ADOPTION

Il est proposé par M. Stéphane Roy-Plante et appuyé par M. Jean-Marie Bédard d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Adoptée à l'unanimité.

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 21 JUIN 2018

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2018, les participants se déclarent satisfaits des éléments qui y sont présentés et n'y apportent aucune modification.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-18-03 – PROCÈS-VERBAL DU 21 JUIN 2018 – ADOPTION

Il est proposé par M. François-Michel Ouellet et appuyé par M. Jean Dallaire d'adopter le procèsverbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2018 tel quel.

Adoptée à l'unanimité.

7. PRÉSENTATION DU BILAN ET DES ÉTATS-FINANCIERS 2018/2019

Mme Hélène Riberdy présente le bilan des états financiers de la ZIP pour l'année 2018-2019. Elle mentionne entre autres une diminution des subventions accordées pour les projets par rapport à l'année précédente. Elle explique que cela est attribuable au partage de certaines subventions sur deux ans pour des projets de plus longue durée.

Mme Sophie Lemire mentionne que la ZIP est dans une position financière confortable comparativement à d'autres années. Elle souligne que cela permettra d'injecter plus d'argent dans certains projets et de s'adapter en cas de modification du budget lors du renouvellement de l'entente du programme ZIP avec Environnement Canada prévu pour 2021.

M. François-Michel Ouellet suggère de vérifier auprès des autres ZIP pour s'assurer que la limite de fond propre pour un OBNL ne soit pas atteinte. Les participants semblent sûrs que cette limite ne sera pas atteinte avec le déploiement de plusieurs projets pendant l'année. Cette somme nécessaire au roulement permet une marge de manœuvre en cas de délais d'octroi des subventions.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-18-04 – ÉTATS FINANCIERS 2018/2019 – ADOPTION

Il est proposé par M. Stéphane Roy-Plante et appuyé par M. Éric Sauvé d'adopter le bilan et les états financiers tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

8. MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA), M. JACQUES DUROCHER

M. Jacques Durocher prend la parole et souligne que la ZIP est maintenant mieux équipée pour compléter les projets, avec une plus grande équipe. Les salaires ont également été bonifiés sur certains postes, mais la ZIP enregistre tout de même un surplus. Il s'agit selon lui d'une bonne position pour la ZIP à la veille du renouvellement de l'entente du programme ZIP avec Environnement Canada prévu pour 2021. Environnement Canada se questionne sur ce qui rend le programme ZIP distinctif sur le territoire. M. Durocher souligne la connaissance du terrain et la compétence de la ZIP en ce qui concerne le fleuve Saint-Laurent. M. Durocher suggère de passer d'un modèle de concertation à un modèle d'action concertée puisque la ZIP a la compétence de faire avancer des projets intéressants.

M. Durocher termine en mentionnant que le futur de la ZIP est incertain, surtout dans les deux prochaines années. La ZIP est le seul programme fédéral où les frais de base sont payés, donc il faut continuer de démontrer l'utilité et la valeur ajoutée de l'existence d'un tel programme pour la préservation du fleuve Saint-Laurent.

9. ADOPTION DU CODE D'ÉTHIQUE DE STRATÉGIES SAINT-LAURENT

Le Code éthique de Stratégies Saint-Laurent permet de jeter les bases pour les façons de faire en réseau. Un amendement a été proposé à Stratégies Saint-Laurent par la ZIP des Seigneuries pour ajouter une clause au niveau de l'arbitrage. La clause concerne l'arbitrage s'il advenait que Stratégies Saint-Laurent, arbitre en cas de conflit, soit elle-même impliquée dans un conflit. Pour éviter que Stratégies Saint-Laurent ne soit juge et partie, un comité éthique de trois administrateurs indépendants serait alors nommé. Stratégies Saint-Laurent a accepté cet amendement au Code éthique.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-18-05 — CODE D'ÉTHIQUE DE STRATÉGIES SAINT-LAURENT — ADOPTION

Il est proposé par M. Saint-Arnaud et appuyé par M. Roy-Plante d'adopter le Code d'éthique de Stratégies Saint-Laurent tel qu'amendé.

Adoptée à l'unanimité.

10. ADOPTION DES DÉCISIONS DU CA FAITES DURANT L'ANNÉE 2018/2019

RÉSOLUTION AGA-2019-06-18-06 – DÉCISIONS DU CA FAITES DURANT L'ANNÉE 2018/2019 – ADOPTION

Il est proposé par Mme Hélène Riberdy et appuyé par Mme Chantelle Provost-Dubois d'adopter les décisions prises par le Conseil d'administration pour l'année 2018/2019.

Adoptée à l'unanimité.

11. MANDATER LE CA POUR UN REMANIEMENT DE SES POSTES

Mme Sophie Lemire souligne qu'il serait important de revoir l'attribution des postes pour qu'elle soit plus représentative. Pour ce faire, elle suggère de mandater le CA pour qu'il se penche sur la question et évalue la possibilité d'un remaniement. M. Saint-Arnaud propose de modifier « Mandater le CA pour un remaniement de ses postes » pour « Mandater le CA pour un

remaniement des titulaires de ses postes » pour éviter que la charte et la nomination des postes ne changent. Les participants appuient cette modification.

<u>RÉSOLUTION AGA-2019-06-18-07 — MANDAT DU CA POUR UN REMANIEMENT DES TITULAIRES DE SES POSTES —</u> ADOPTION

Il est proposé par M. Jean-Claude St-Arnault et appuyé par M. Martin Massicotte de mandater le CA pour un remaniement des titulaires de ses postes.

Adoptée à l'unanimité.

12. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, MME SOPHIE LEMIRE

12.1 Rapport d'activités 2018/2019

Mme Lemire présente les grandes lignes des projets qui ont été entrepris, continués ou terminés en 2018/2019, notamment le contrôle de la renouée du japon et du roseau commun et la sensibilisation des plaisanciers sur l'habitat du chevalier cuivré. La participation de la ZIP à des comités, tables de concertations, colloques et formations est également soulignée par Mme Lemire.

12.2 Présentation de la planification 2019/2020

Mme Lemire souligne qu'aucun changement majeur ne sera apporté aux activités de la ZIP dans la prochaine année. Les projets en cours seront continués. Le projet de vulnérabilité des sources d'eau potables pour les villes de la rive sud du Saint-Laurent, encore en pourparlers, pourrait s'ajouter à l'agenda de la ZIP pour l'année à venir.

13. HOMMAGE À MONSIEUR MARTIN MASSICOTTE

M. Durocher prend la parole pour livrer un hommage à M. Martin Massicotte, membre de la ZIP des Seigneuries depuis les 20 dernières années, pour le remercier de son implication pendant toutes ces années. La directrice générale Mme Lemire lui remet une toile représentant un martin-pêcheur.

14. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATIO

14.1 Procédures de nomination et d'élection

Mme Sophie Lemire explique les procédures de nomination et d'élection et présente la liste des postes en élection.

14.2 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Les membres discutent et proposent que Mme Ophélie Drevet et Mme Sophie Lemire occupent respectivement les postes de présidente et secrétaire d'élection.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-18-08 — NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UNE SECRÉTAIRE D'ÉLECTION — ADOPTION

Il est proposé par Mme Chantelle Provost-Dubois et appuyé par M. Jean Dallaire de nommer respectivement Mesdames Ophélie Drevet et Sophie Lemire à titre de présidente et secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité.

14.3 Vérification du quorum

Mme Ophélie Drevet constate le quorum.

14.4 Élection du conseil d'administration

Les postes suivants sont en élection :

- Environnement Rive-Nord : Mme Hélène Riberdy, qui souhaite présenter sa candidature à nouveau;
- Environnement Rive-Sud: Mme Chantelle Provost-Dubois, qui souhaite présenter sa candidature à nouveau;
- Industriel et économique Rive-Sud : M. Guy Vandandaigue, qui souhaite présenter à nouveau sa candidature;
- Éducation et culturel Rive-Sud : M. Claude Dansereau, qui souhaite présenter à nouveau sa candidature;
- Municipal Rive-Nord: Mme Marie-Claude Perron, qui souhaite présenter à nouveau sa candidature mais qui propose d'évaluer la possibilité de tenir les rencontres à distance;
- Municipal Rive-Nord : Mme Marjolaine Rodier-Sylvestre, qui souhaite présenter à nouveau sa candidature;
- Récréotouristique Rive-Sud : M. Stéphane Roy-Plante, qui souhaite présenter à nouveau sa candidature;
- Divers Rive-Sud : M. Jacques Durocher, citoyen, qui souhaite présenter à nouveau sa candidature.

De plus, M. Yves Dion, citoyen de Saint-Sulpice, présente sa candidature au poste vacant Divers Rive-Nord.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-18-09 – ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé par M. Martin Massicotte et appuyé par M. Éric Sauvé de nommer les personnes ci-haut mentionnées aux postes respectifs au sein du Conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

15. TENUE D'UN CA SPÉCIAL

15.1 Élection des postes pour le Conseil exécutif

Le Conseil exécutif se regroupe pour procéder à l'élection des postes suivants :

- Président : M. Jacques Durocher, qui souhaite présenter à nouveau sa candidature;
- Trésorière : Mme Hélène Riberdy, qui souhaite présenter à nouveau sa candidature;
- 1^{er} vice-président : M. Guy Vandandaigue ne souhaite pas présenter à nouveau sa candidature. M. Éric Sauvé présente sa candidature.
- 2^e vice-président : Mme Chantelle Provost-Dubois, qui souhaite présenter à nouveau sa candidature;
- Secrétaire : M. Mathieu Vallée, qui souhaite présenter à nouveau sa candidature.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-18-10 — ÉLECTION DU CONSEIL EXÉCUTIF

Il est proposé par M. François-Michel Ouellet et appuyé par M. Stéphane Roy-Plante de nommer les personnes ci-haut mentionnées aux postes respectifs au sein du Conseil exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, M. Durocher, remercie les participants et lève l'assemblée à 21h45.	
Jacques Durocher	Chantelle Provost-Dubois
Président	Secrétaire